



Nouveau cadre d'intervention en art public

Pour une métropole ambitieuse et créative

Table des matières

1. Introduction
 2. Description des interventions du Conseil des arts dans l'espace public
 3. Une priorité : l'oeuvre de François Dallegret
 4. Création d'un concours international
 5. Conclusion
-

1. Introduction

Il est clair, pour le Conseil des arts de Montréal, que les interventions de la Ville en matière d'art public ont été bénéfiques, autant pour les artistes participants que pour les citoyens qui côtoient aujourd'hui près de trois cent oeuvres dans leurs quartiers, leurs parcs, leurs arrondissements et les bâtiments municipaux qui les intègrent. Les programmes dédiés à l'art public ont réussi à nous sensibiliser aux arts et à la culture en mettant en valeur l'architecture, le design et les arts visuels, trois disciplines qui cohabitent avec harmonie dans les oeuvres installées sur le territoire montréalais. On ne peut qu'applaudir à ces initiatives que portent avec fierté, les villes soucieuses d'améliorer le cadre de vie de leurs résidents comme d'encourager la pratique de créateurs qui peuvent relever les défis posés par toute intervention artistique dans l'espace public.

En effet, les oeuvres qui s'y rattachent et s'y réfèrent, incitent à la reconnaissance des créateurs dans le quotidien, tout en faisant oeuvre de mémoire collective. À la fois indicateurs de l'identité plurielle de la ville et signes visuels d'une grande portée iconographique qui dessinent le paysage urbain, elles confèrent de la notoriété à Montréal et démontrent qu'une métropole comme la nôtre peut être innovante et créative. Car ces oeuvres emblématiques retiennent l'attention des usagers, attirent les touristes, et impliquent, grâce aux programmes et aux concours d'art public, des créateurs de toutes origines et générations. Aussi, à la lecture du document, force est de constater un juste équilibre entre créateurs confirmés et intermédiaires et la participation d'artistes issus de la diversité culturelle qui font partie de la mosaïque montréalaise. Le Conseil des arts n'hésite pas ici à le souligner, puisque ces dernières années, il s'est montré particulièrement sensible aux préoccupations de ces communautés diverses.

2. Description des interventions du Conseil des arts dans l'espace public

En matière d'art public, le Conseil des arts intervient indirectement sur le territoire montréalais en soutenant financièrement des organismes qui sont étroitement liés à ce secteur, notamment par le biais d'événements artistiques éphémères qui se déroulent dans l'espace public. C'est le cas avec l'Association terroriste socialement acceptable (ATSA) qui, par ses actions citoyennes fait de l'art dans la rue, un lieu de rencontre inclusif et extraordinaire, avec son événement-phare annuel *État d'urgence* au Parc Emille-Gamelin (Square Berri); des Escales improbables de Montréal qui nous invitent chaque automne à découvrir des oeuvres multidisciplinaires et Odace Événements dont les projets *Paysages Éphémères* et *Nuit blanche sur Tableau noir* animent la rue Mont-Royal et font interagir tous les gens du quartier; de Art souterrain qui se tenait pour la première fois dans le métro, lors de la Nuit Blanche de Montréal, offrant à des centaines de festivaliers de se mettre au diapason des arts visuels et des arts médiatiques. Ces oeuvres à ciel ouvert, tout éphémères soient-elles, ne manquent pas de laisser des traces tangibles dans la tête des spectateurs.

Le Conseil intervient également au plan des subventions, auprès d'organismes de création et de diffusion qui prennent à coeur le mobilier urbain, le paysage industriel, l'environnement et l'architecture comme le font si bien le Centre Canadien d'Architecture, une institution célébrée sur la planète pour ses idées avant-gardistes; la dynamique Galerie Monopoli qui met en relief les réalisations d'architectes d'ici et d'ailleurs; Champ Libre, qui revitalise des quartiers négligés; Mouvement Art Public qui squatte nos affiches publicitaires avec des photographies d'artistes actuels; le centre interdisciplinaire DARE-DARE, logé au Square Cabot qui revivifie, par des interventions artistiques originales, le tissu urbain et la place qu'y occupe chacun.

Tous, avec d'autres intervenants-clés du secteur, sont les témoins privilégiés de ce respect des oeuvres, des artistes et des usagers qui les fréquentent, instaurant entre eux un véritable dialogue qui ouvre le discours artistique sur d'autres voies possibles, altruistes et différentes. À ce titre, le Conseil a souvent été, pour plusieurs organisme nommés ci-haut, le premier subventionneur à croire en leur mission singulière, alternative et tournée vers les autres, dans le but avoué d'engager le discours, de faire participer, de faire réfléchir. Le Conseil reste donc à l'affût de ces pratiques artistiques qui participent au développement de la ville.

D'ailleurs, le Conseil aimerait que ses membres soient invités à participer aux jurys mis en place par la Ville pour le choix des oeuvres: une occasion de réfléchir tous ensemble aux enjeux que pose l'art dans un contexte public. Même si le Conseil n'entend pas devenir un joueur majeur en art public, il a démontré cependant, au fil des ans, qu'il possède une expertise appréciable et qu'il poursuit sa mission de faire rayonner l'excellence artistique à Montréal et en périphérie. De plus, la complicité tissée avec tous les intervenants affiliés au programme d'art public, viendra renforcer et enrichir ses collaborations avec ses partenaires naturels.

3. Une priorité : l'oeuvre de François Dallegret

Par le passé, le Conseil des arts de Montréal a logé dans l'ancienne École des Beaux-arts de Montréal créée par Ernest Cormier et J. Omer Marchand, un lieu mythique et symbolique, fleuron de notre patrimoine architectural. En 1989, dans le cadre d'une commande du Conseil des arts, l'artiste François Dallegret a installé devant la façade de l'édifice, une oeuvre d'art publique intitulée *Interface*. Composée d'acier, de fibre de verre et de tubes fluorescents, celle-ci vient agir comme un repère visuel indissociable de l'édifice. François Dallegret est reconnu pour ses sculptures publiques, entre autres, et ses oeuvres contribuent depuis les années soixante, à l'histoire de l'art au Québec. Alors que ce bâtiment est désormais géré par la Société immobilière du Québec (SIQ) depuis que nos bureaux sont installés dans l'ancienne bibliothèque de la rue Sherbrooke baptisée édifice Gaston-Miron, le Conseil se questionne sur l'avenir de cette sculpture. Premièrement, sur son maintien à long terme et son éventuel déplacement, alors que l'édifice dont elle marquait sa présence aura une autre vocation que celle liée à son passé récent. Mais aussi, sur sa conservation dans l'état actuel et sa restauration lorsqu'il sera nécessaire de s'y pencher. Dans un contexte de bilan de programmes d'art public, il est utile de soulever ces questions qui touchent le caractère patrimonial de nos oeuvres sur le territoire montréalais.

4. Création d'un concours international

À l'instar des grandes villes qui se sont dotées d'oeuvres d'art public et même d'édifices devenus de véritables pôles d'attraction tel que le Musée Guggenheim de Bilbao, oeuvre de l'architecte américain Frank O. Gehry, qui peut se comparer à un réel événement architectural grâce à son design innovateur, Montréal peut compter sur un parc d'oeuvres publiques fortes et impressionnantes (on pense à *La Joute* de Jean-Paul Riopelle dans le Quartier international), et dont on retire une légitime fierté car voilà une réussite à tous les niveaux. D'autres municipalités ont compris qu'en faisant appel à des artistes de calibre international qui ont répondu avec éclat à leurs demandes, elles ont pu accroître la notoriété de leur ville. C'est le cas de Chicago et du Millennium Park où s'élanche avec magnificence la *Cloud Gate*, cette sculpture d'Anish Kapoor d'une folle imagination et dont l'indéniable et miroitante présence apporte une valeur ajoutée à la cité. Surnommée *The Bean*, cette oeuvre qui ressemble à une gigantesque goutte de mercure a coûté 23 millions de dollars (US) et fut exclusivement financée par des particuliers et des entreprises privées. Pensons également au Britannique Mark Wallinger qui a créé *Ecce Homo*, un personnage juché sur une colonne de Trafalgar Square; au gigantesque ours bleu de Lawrence Argent, intitulé *I See What You Mean* d'une hauteur de 40 pieds et qui regarde par une des fenêtres du Colorado Convention Center à Denver; aux oeuvres narratives de Louise Bourgeois telles que *Eye Benches* qui nous regardent au Olympic Sculpture Park à Seattle. Ces exemples, parmi tant d'autres, marquent et pérennisent le lieu où ils se déploient.

Aussi, nous encourageons la ville à mettre sur pied un concours international. Cependant, celui-ci devrait plutôt avoir lieu tous les cinq ans, ce qui permettrait à des créateurs mondialement reconnus de se joindre à nous pour nous proposer des oeuvres emblématiques dont tout le monde parlera. Cette émulation viendra rehausser et requalifier nos édifices et nos quartiers. Il n'est pas interdit de doter Montréal de créations universelles qui pourraient être appuyées par des dons et par des fonds privés. D'ailleurs, les leaders du milieu des affaires sont toujours prêts à appuyer le secteur culturel, pour peu que le projet auquel ils s'associent soit ambitieux et représente une grande importance pour le contexte dans lequel il s'inscrit.

5. Conclusion

A l'image des époques clé de son développement, Montréal doit se montrer ambitieuse et accorder le plein droit et toute l'attention nécessaire à la réalisation de ses ambitions qui sont légitimes. Elle doit laisser encore plus de place aux créateurs et elle ne doit pas avoir peur d'innover encore et toujours pour se hisser au niveau des grandes capitales qui n'hésitent pas à investir non seulement dans ses infrastructures, comme c'est le cas avec le très attendu Quartier des spectacles, mais aussi dans des commandes et concours d'oeuvres d'art public de portée internationale. Car la présence de ces oeuvres, comme on peut le constater ailleurs, accélère la réputation d'une ville et contribue à son image de marque dans l'espace privé et dans un cadre public.